



Règlement 2022

I - Qui est invité à participer ?

Ce concours est ouvert à tous les vidéastes qui animent une chaîne YouTube et publient régulièrement des vidéos sur des sujets d'histoire ou d'autres disciplines envisagées dans une perspective historique.

II - Dates et sélections

La vidéo doit être envoyée avant le 1er octobre 2022 minuit au contact suivant :

mbouquet@histoiredelire.fr

Six vidéos seront sélectionnées pour participer au vote du public et au vote du jury.

Le public pourra voter en ligne sur le site histoiredelire.fr du 1er au 15 novembre 2022.

Le jury se réunira le vendredi 18 novembre pour délibérer et choisir son lauréat.

Histoire TV choisira son lauréat pour le Prix « Jeune Espoir » parmi l'ensemble des candidats.

III - Le Jury

Le jury est composé d'historiens, de journalistes, de vidéastes...

IV - Pour participer

Votre vidéo doit traiter d'Histoire ou d'une autre discipline envisagée dans une perspective historique.

Votre vidéo doit avoir été postée sur YouTube entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022.

Votre vidéo doit être envoyée via un lien YouTube.

Votre vidéo doit être en langue française.

Vous êtes libre de choisir la durée de votre vidéo.

Nouveauté 2022 : Chaque candidat est prié de joindre à sa candidature une note d'intention de quelques lignes (10 lignes maximum) pour éclairer le jury sur sa démarche.

V - Les critères de sélection du jury

Une attention toute particulière sera portée à la **rigueur scientifique** du contenu proposé.

Veillez à bien citer vos sources dans la vidéo ou en barre d'info lorsque cela est possible.

Nous serons également attentifs à l'**originalité du sujet ou de l'approche choisie**. Les candidats sont invités à explorer leur créativité.

Ce Prix se veut résolument **grand public**. Ce critère sera déterminant dans la prise de décision du jury.

Les candidatures qui proposeront des **solutions d'accessibilité** (sous-titrage, etc.) seront valorisées.

VI - Les dotations à gagner

Le Grand Prix du Jury remportera 3000 €, dotation de BNP Paribas.

Le Prix du Public recevra un chèque de 1000 €, dotation de BNP Paribas.

Le Prix « Jeune Espoir » est doté de 1500 € par la chaîne Histoire TV.

VII - Remise des Prix

Une grande soirée de remise des Prix aura lieu le vendredi 18 novembre, veille du salon Histoire de Lire.

Les frais de transport et d'hébergement des 6 nommés seront pris en charge pour leur permettre de participer à cette soirée et au salon Histoire de Lire tout le week-end.

VIII - Communication et diffusion

Pour communiquer sur ce Prix, une petite vidéo « 30 secondes pour convaincre » sera demandée à chacun des six vidéastes sélectionnés. Ces vidéos seront diffusées sur les réseaux sociaux pour inciter le public à voter.

Lors de la soirée « YouTubeurs d'Histoire » des extraits des six vidéos sélectionnées seront projetées. Les 6 vidéastes nommés seront invités à participer à une table ronde autour de la vulgarisation historique sur YouTube en présence du public. Cet échange sera suivi de la remise des Prix.

La soirée se terminera par une rencontre avec le public autour d'un verre.

IX - Un espace « YouTubeurs » au salon

Les nommés seront invités à participer au salon Histoire de Lire les 19 et 20 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville de Versailles, dans un espace dédié. Les six vidéos nommées seront projetées sur l'écran prévu à cet effet.

Des interventions des six nommés seront prévues et annoncées dans la programmation du salon, sous la forme d'échanges interactifs avec le public. Ce salon attend près de 25 000 visiteurs, passionnés d'Histoire.